



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 6 juin 2025 — N° 221

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de saluer le travail du personnel du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter Mme Mia Tinayre et M. Albert Asselin pour leur participation à *Star Académie*.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Collège de l'Ouest-de-l'Île.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Cité de l'Or.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Landry.

6 juin 2025

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de l'entreprise Pratt & Whitney Canada.

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie-Hélène Bouchard.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Provencher.

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jeannot Vich.

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de la circonscription de Marie-Victorin récipiendaires de bourses pour leur persévérance scolaire.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Monarques de Saint-Michel.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de demander au gouvernement d'augmenter le financement des ressources en matière de lutte contre la violence conjugale.

6 juin 2025

À 9 h 57, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 111 Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 111.

Dépôts de documents

M. Dubé, ministre de la Santé, dépose :

La planification stratégique 2025-2028 de Santé Québec.
(Dépôt n° 2650-20250606)

6 juin 2025

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

La revue de mandat 2015-2024 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
(Dépôt n° 2651-20250606)

M. Boulet, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024 de la Commission de la construction du Québec.
(Dépôt n° 2652-20250606)

Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport d'activités de novembre 2021 à mars 2024 du Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes.
(Dépôt n° 2653-20250606)

Mme la présidente dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 5 juin 2025 :

Décision 2362 concernant le projet pilote d'équipe intégrée en sécurité parlementaire et le Règlement sur le partage de renseignements personnels dans le cadre du projet pilote d'équipe intégrée en sécurité parlementaire.
(Dépôt n° 2654-20250606)

6 juin 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, dépose :

Le rapport annuel 2024-2025 des activités en matière de prévention et de traitement des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement psychologique et sexuel au travail à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2655-20250606)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 juin 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées lors du point sur la situation économique et financière du Québec du 21 novembre 2024 et du discours sur le budget du 25 mars 2025 ainsi qu'à certaines autres mesures. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2656-20250606)

Dépôts de pétitions

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 77 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien et le traitement de nouvelles demandes pour les heures allouées au chèque emploi-service pour les soins à domicile (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2657-20250606)

6 juin 2025

M. Paradis (Jean-Talon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 22 269 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la suspension de l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 2658-20250606)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), présente une motion concernant le bail de logement résidentiel; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

6 juin 2025

QUE l'Assemblée nationale souligne la 191^e édition de la fête nationale du Québec, qui célèbre le 50^e anniversaire du chant « Gens du pays », composée par Gilles Vigneault en collaboration avec feu Gaston Rochon;

QU'elle rappelle l'importance de célébrer notre culture, notre langue commune, notre créativité et notre dynamisme;

QU'elle invite les Québécoises et Québécois à exprimer, de toutes les façons possibles, leur fierté, leur sentiment d'appartenance et leur amour pour le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Gentilcore (Terrebonne) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'Année internationale des coopératives et des mutuelles proclamées par l'Organisation des Nations Unies pour 2025;

QU'elle reconnaisse l'apport des coopératives et des mutuelles, présentes dans tous les secteurs de l'économie québécoise depuis 125 ans, au développement durable, à la création d'emplois et à la vitalité des régions;

QU'elle rappelle que leur modèle d'affaires, fondé sur les valeurs d'équité, de solidarité et de démocratie, contribue à bâtir une économie plus humaine et résiliente;

QU'elle souligne que le Québec est un leader mondial du mouvement coopératif, grâce à de grandes institutions et à des milliers de coopératives locales et innovantes;

6 juin 2025

QU'enfin, elle encourage la poursuite du soutien gouvernemental à l'entrepreneuriat coopératif, afin qu'il continue d'inspirer les générations actuelles et futures.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne solennellement le 50^e anniversaire de l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne par le gouvernement libéral de Robert Bourassa le 27 juin 1975;

QU'elle déclare que cette Charte représente un instrument important dans la promotion des droits et libertés au Québec et que la protection des droits et libertés fait partie des valeurs fondamentales de la société québécoise;

QU'elle souligne le rôle de pionnier que le Québec a joué au sein de la fédération canadienne par l'adoption de cette charte, rôle dont nous pouvons être collectivement fiers;

QU'elle rappelle que cette charte témoigne d'une conception proprement québécoise des droits et libertés de la personne affirmant que ceux-ci sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général;

QU'elle souligne l'importance de protéger le caractère distinct de notre Charte en favorisant son autonomie;

QU'enfin, elle rappelle que la protection des droits et libertés de la personne est le symbole d'une société mature et confiante, fondée dans le respect de l'État de droit.

6 juin 2025

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **500** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens procède à une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029* et tienne des auditions publiques à compter du 16 septembre 2025;

QUE les mémoires et les demandes d'intervention soient reçus au Service des commissions au plus tard le 15 août 2025;

QUE la Commission tienne, de façon complémentaire, une consultation en ligne sur ce document et que cette consultation en ligne prenne fin à la dernière journée des auditions publiques;

QUE le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 juin 2025

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 100, Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 100 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Caron (La Pinière).

6 juin 2025

À 13 heures, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne à 15 heures pour permettre la tenue d'une séance extraordinaire à la demande du premier ministre.

La Présidente

NATHALIE ROY

6 juin 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 500)

POUR - 99

Abou-Khalil (CAQ)	Drainville (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernard (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Blouin (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	(Hull)
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nichols (IND)	
Ciccione (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)	